

CONTROLE DE VOTRE EAU

L'Agence Régionale de Santé (ARS) est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau distribuée.

La surveillance de la qualité de l'eau porte sur une **centaine de molécules différentes**.

Les prélèvements sont commandés par l'ARS et effectués par le laboratoire CARSO diligenté par l'ARS et certifié COFRAC.

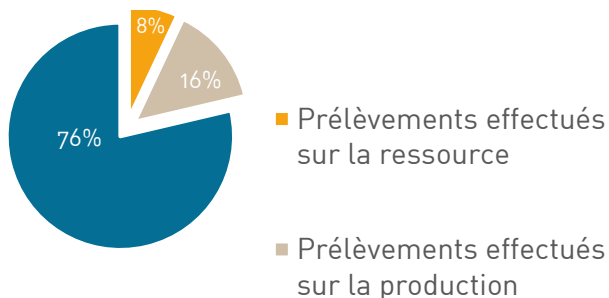
283 prélèvements sont effectués dans l'année sur la ressource, sur les unités de production et sur le réseau de distribution.

Les résultats des analyses sont **consultables en Mairie ainsi que dans vos agences de la Régie des Eaux du Pays d'Aix** (Aix-en-Provence, Venelles et Gardanne).

100 % des analyses effectuées sont **conformes aux exigences réglementaires**.

Les résultats analytiques pour quelques paramètres sont présentés au verso de la feuille.

283 PRELEVEMENTS sur la commune d'Aix-en-Provence



ORIGINE DE VOTRE EAU

Vous faites partie de l'unité de distribution d'Aix-en-Provence. Les eaux brutes proviennent du Canal de Provence. La production et la distribution de l'eau potable sont assurées par la Régie des Eaux du Pays d'Aix.

CHIFFRES CLES sur la commune d'Aix-en-Provence :

- 6 unités de production d'eau potable,
- Une capacité de production de près de 900 l/s,
- Plus de 11 millions de m³ produits,
- Près de 450 km de réseaux d'adduction et de distribution,
- Plus de 81 000 m³ de stockage.

LE SAVIEZ-VOUS ?

ABSENCE

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire ou de l'utiliser pour cuisiner.

TEMPERATURE

Consommer de préférence l'eau du réseau d'eau

L'ISOLATION

En hiver, veiller à protéger votre compteur du gel au moyen de matériaux isolants.

BACTERIOLOGIE

Elle est évaluée par la [recherche de bactéries](#) dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine de résultats non conformes.

Taux de conformité : 99,83 %

Eau de bonne qualité bactériologique

FLUOR

Le fluor est un oligo-élément [présent naturellement dans l'eau](#). Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. Une valeur limite réglementaire de 1,5 mg/l a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré...).

Moyenne : inférieure à 0,065 mg/l F-

Valeur limite réglementaire : 1,5 mg/l F-

Teneur faible en fluor, un apport complémentaire est possible après avis médical

DURETE

La dureté représente [le calcium et le magnésium](#) présents naturellement dans l'eau de la ressource.

Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport est essentiel. Ils évitent, en outre, la dissolution dans l'eau des métaux des canalisations ou leurs raccords (cuivre, plomb...).

Valeurs relevées : 17,4 ° F

Eau peu calcaire – Dureté Faible

PESTICIDES

La présence de pesticides dans l'eau provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Certains pesticides ont des effets ou sont suspectés d'avoir des effets sur la santé lorsqu'ils sont consommés pendant toute une vie. Par précaution, la [valeur réglementaire](#), très faible, [est inférieure au seuil de toxicité connue](#).

Taux de conformité : 100 %

Eau conforme pour le paramètre pesticides

NITRATES

Le nitrate est un [élément fertilisant](#) présent naturellement dans les eaux. Le respect de la valeur limite de 50 mg/L pour les eaux de consommation permet de protéger les nourrissons et les femmes enceintes alimentés avec l'eau du robinet.

Moyenne : 1,07 mg /l NO₃⁻

Valeur limite réglementaire : 50 mg/l NO₃⁻

Eau conforme avec des concentrations très en deçà des valeurs limites réglementaires

L'eau d'Aix-en-Provence est conforme aux exigences de la réglementation.

NOUS CONTACTER 